



Bulletin d'information de la commune de Guignen

# GUIGNEN MAG

> 005 > JUILLET 2021



## > JOURNEE CITOYENNE A LA VIGNE

Une initiative d'Hanaé MOREL et de Noeline NEVEU

> **VIE SOCIALE**  
GARDONS DU LIEN

> **COMMEMORATION**  
CEREMONIE DU 8 MAI



Le mot du maire .....	Page 1
Parole d'élu .....	Page 2
Conseils municipaux .....	Page 3
Mairie .....	Page 6
Urbanisme .....	Page 7
Médiathèque .....	Page 10
Initiative .....	Page 11
Vie sociale .....	Page 12
Patrimoine .....	Page 14
Informations .....	Page 16
Ecole .....	Page 17
Commémoration .....	Page 20
Mémoire vive .....	Page 22
Associations .....	Page 23

> Etat civil

**Naissance** 17/01/2021 Loris LARMET  
**Naissance** 25/01/2021 Julian PIAT  
**Naissance** 30/03/2021 Emy KERGOURLAY

**Décès** 13/02/2021 Raymond RIGAUD  
**Décès** 19/02/2021 Helena GUICHET  
**Décès** 01/05/2021 Jean-Claude PERRICHOT

**Mariage** : 15/05/2021 Frédéric BLAISE & Nathalie SEGER  
**Mariage** : 03/07/2021 Laurent RICHEUX & Magaly HOUËL

**Naissance** 20/01/2021 Kaïs MORJON  
**Naissance** 24/02/2021 Romy SOLLIER  
**Naissance** 06/05/2021 Manec SALOMON

**Décès** 17/02/2021 Simonne CLOTEAUX  
**Décès** 18/03/2021 Serge SANTUS  
**Décès** 26/05/2021 Daniel DUFIL

**Mariage** : 19/06/2021 DUPEYRON Robin & ESSIRARD Louise

Directeur de la publication : Évelyne LEFEUVRE.  
Comité de rédaction : Commission communication du conseil municipal.  
Conception : Carole COURTIGNÉ et Lionel NIGEN.  
Crédits photos : associations, écoles et mairie de Guignen.  
Articles : Le contenu publié est sous la responsabilité de chaque association.  
Impression : Edicolor Bain de Bretagne.  
Courriel : viemunicipale@guignen.fr  
Tirage : 1950 exemplaires.  
Distribution : mairie de Guignen.

**Date limite  
de dépôt des articles  
pour le prochain numéro :**

**Le 09 septembre 2021**



Chères Guignenaises, chers Guignenais,

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que notre équipe municipale est à l'œuvre et conduit l'action de la collectivité. Malgré un contexte particulièrement difficile, marqué par la crise sanitaire, nos ambitions restent inchangées : d'abord, vous garantir au quotidien l'accès à des services publics de qualité, les adapter pour qu'ils demeurent au plus proche de vos besoins. Préparer l'avenir d'autre part et accompagner le développement démographique de la commune grâce à des équipements et des projets d'aménagements.

Nous aurons ainsi à nous pencher sur l'avenir du complexe sportif, sur l'aménagement du site de l'ancienne école publique rue de Lassy, sur la promotion immobilière en entrée de bourg, sur la réhabilitation thermique de certains bâtiments communaux, sur l'extension du restaurant scolaire. Le budget de la Ville qui a été voté le 29 mars dernier par le conseil municipal intègre un budget participatif (vous trouverez une présentation des modalités dans ce numéro). Il intègre aussi le fonctionnement de notre nouveau groupe scolaire, des travaux de réfection de voirie, la pose de caméras de surveillance sur le site du complexe sportif et sur le site de La Prairie. Des actes récents d'incivilité nous ont poussés vers ce type de dispositif. Comme chaque année, la commune maintient son soutien au monde associatif avec une enveloppe annuelle de subventions stable. Sachez que nous sommes très attentifs à ne pas compromettre les grands équilibres financiers de la commune. Le niveau d'endettement a diminué grâce au remboursement anticipé de deux emprunts et les indicateurs financiers sont positifs.

Côté événements, nous restons sur notre faim. Nous n'avons pas pu programmer la Fête de la Musique faute de visibilité pour anticiper l'organisation. Nous espérons nous rattraper l'année prochaine ! Par contre, sauf revirement, le forum des associations devrait avoir lieu le week-end suivant la rentrée scolaire. Continuons à tisser le lien social au travers de nos engagements associatifs.

Annoncée puis repoussée, l'inauguration du nouveau groupe scolaire devrait, enfin, se tenir le samedi 11 septembre dans la matinée. Ce sera l'occasion pour bon nombre d'entre vous, de la visiter. L'inauguration sera, je l'espère, l'occasion de trinquer à ce beau projet et aux enfants qui auront la chance d'en bénéficier.

Quelques semaines plus tard, le samedi 2 octobre, sera inaugurée la Place Gaston Duché de Bricourt dans le centre-bourg. C'est en hommage à cet homme, compagnon de la Libération, tué au combat de Bir-Hakeim le 9 juin 1942 que je vous donne rendez-vous.

Je tiens également à remercier personnellement l'initiative de Noeline Neveu 11 ans et Hanaé Morel 10 ans pour le ramassage des déchets sur la Zac de la Vigne. Un article leur est dédié dans ce bulletin. Quel bel exemple. Prenez bien soin de vous et de tous vos proches.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Evelyne LEFEUVRE  
Maire de Guignen



En tant que jeune élu, j'ai souhaité vous présenter mon point de vue concernant le budget 2021 de la commune. Certains connaissent sûrement les mécanismes articulés autour de cet aspect financier (commission Finances, conseil municipal, débat sur les orientations budgétaires, vote du budget) mais peut être que d'autres sont curieux d'en apprendre davantage.

Pour commencer, cela peut paraître surprenant mais la réglementation autorise les communes à voter leur budget de l'année N jusqu'au 31 mars de l'année N.

Ainsi depuis le début de l'année 2021, les membres de la commission finance se sont réunis au moins 5 fois pour débattre, entre autres, des points suivants :

- Subventions aux associations : toutes les demandes de subventions sont analysées et débattues (Aff. 03.21.28)\*. Il faut reconnaître que certaines associations ont joué le jeu : suite à une année blanche, elles ont préféré ne pas demander de subventions pour que l'enveloppe municipale (non extensible) puisse être priorisée sur les associations en difficulté ;
- Arbitrages budgétaires : c'est le moment de l'analyse des demandes émanant des différents services (achat d'outillage, aménagement des locaux, réparation, modernisation, ...). C'est aussi là que nous avons inscrit nos choix d'investissement (études préalables pour l'aménagement de l'ancienne école et pour l'agrandissement du restaurant municipal, budget participatif, sécurisation des sites communaux, aménagements fonciers et urbain, ...);
- Fiscalité : cette recette est un levier pour la commune lui permettant en partie de compenser les hausses de dépenses d'année en année et d'accoster le budget selon les arbitrages ci-dessus. La commission a tenu compte, dans sa réflexion, du fait que Vallons de Haute Bretagne Communauté n'augmentait pas ses taux d'imposition pour les taxes foncières. Le choix a été fait de ne pas augmenter la fiscalité de la commune abruptement mais de manière lissée. La taxe foncière est donc augmentée de 3% cette année (Aff. 03.21.29) ;

Pour compléter mes propos ci-dessus, avec un budget d'environ 7,2 millions d'euros pour la commune de Guignen, nous arbitrons seulement 600 000 €. En effet, le reste du budget concerne des dépenses obligatoires (salaires, abonnements, taxes, fournitures, remboursements des emprunts, ...).

Lors de tous ces débats (commissions ou conseils), nous n'étions pas tous d'accord et chacun a défendu ses convictions. Cependant, il s'agit d'un équilibre complexe entre projets à venir, fonctionnement de la commune et satisfaction d'un plus grand nombre. Il est donc nécessaire de trouver un consensus.

Selon moi et en ce qui concerne les projets à venir, les priorités sont limitées à la voirie, l'aménagement du site de l'ancienne école, l'extension du restaurant municipal et la réhabilitation ou la reconstruction du complexe sportif. Nous ne pourrons pas investir sur tous les fronts à la fois. Il faut aussi garder à l'esprit que la nouvelle école doit être remboursée, que la commune participera au financement de la future piscine intercommunale et de la nouvelle caserne des pompiers. Des réflexions vont donc avoir lieu dans les mois et années à venir.

J'avoue avoir été en partie frustré par ce que j'ai pu découvrir sur le fonctionnement du budget. Comme tout débutant, je suis arrivé avec ma motivation et mon envie de partager mes idées. Cependant, j'ai découvert et appris certaines règles et mécanismes qui ne permettent pas de faire tout ce que l'on veut. Maintenant, je suis mieux préparé pour le budget de l'année prochaine !

Il existe beaucoup d'autres points permettant de comprendre la construction du budget de la commune. Mais j'ai dû faire des choix sur les sujets à développer dans cet article. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les faire remonter ou bien à venir aux séances de conseil. C'est avec plaisir que nous pourrons échanger en fin de séance.

*\*(Aff. xx.xx.xx) : ces numéros d'affaires vous permettent de retrouver les décisions correspondantes dans les comptes-rendus du conseil municipal.*

Nicolas BILLY  
Conseiller municipal

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

Les délibérations sont consultables sur [www.guignen.fr](http://www.guignen.fr)

### FINANCES

#### COUT D'UN ELEVE – ECOLE PUBLIQUE – COUT ET SUBVENTION ECOLE PRIVEE

Le conseil approuve pour 2020/2021 le coût par élève pour l'école élémentaire à 308.51 € et pour l'école maternelle à 1 359.18 €, ainsi que le montant des fournitures scolaires par élève à 50 euros. C'est sur la base de ces coûts que la commune versera une subvention à l'école privée (en fonction des effectifs de l'école privée) et appellera les participations des communes de domicile pour les enfants scolarisés à Guignen et résidant sur une autre commune.

#### VOTE 2021 DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil a approuvé les subventions aux associations pour 2021.

#### FISCALITE : VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2021

La taxe foncière sera désormais affectée en totalité aux communes. Le conseil a voté une augmentation du taux d'imposition de 3%. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties s'établira à 41,45% et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 61,42%.

#### BUDGET PRINCIPAL

Le conseil a approuvé les résultats de 2020 et les a affectés au budget 2021 pour 1 096 124,66€ en fonctionnement et 499 531,36€ en investissement. Pour 2021, le budget est équilibré pour 4 330 704,74 € en fonctionnement et 2 874 629,03 € en investissement. Le conseil a également approuvé la constitution d'une provision pour risque pour 61 074€ destinée à couvrir un risque d'irrecouvrabilité.

#### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil a approuvé les résultats de 2020 et les a affectés au budget 2021 pour 454 470,62€ en fonctionnement et 157 016,32€ en investissement. Pour 2021, le budget est équilibré pour 644 968,95 € en fonctionnement et 679 151,52 € en investissement. Le conseil a par ailleurs approuvé un devis de 24 599€HT pour procéder à un chaulage de 650 m<sup>3</sup> de boues liquides pour hygiénisation sur la station d'épuration de la Commune.

#### MARCHE DE BROUAGE DES FOSSES

Le conseil a attribué le marché à SARL JAN (CHERRUEIX) pour un montant annuel de 22 910,00 € HT (27 492 € TTC)

#### CENTRE DE LOISIRS - FAMILLES RURALES - APPROBATION DU BP 2021 ET DE LA PARTICIPATION FINANCIERE 2021 DE LA COMMUNE DE GUIGNEN

Le conseil a approuvé une subvention prévisionnelle d'un montant de 63 517,35 €. Ce montant pourra être revu à la baisse suite à la validation ultérieure du compte de résultat 2020.

### URBANISME

#### Renonciation à préemption

Le conseil a renoncé à préempter 15 rue de Lassy (XH333), rue Basse (AB564-566), rue du Cormier (ZP516), 7 Rue des Prunus (AB398), Les Jonquières (Z0351).

### ENFANCE

#### CONVENTION ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH / COMMUNE DE GUIGNEN RELATIVE A LA RESTAURATION SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 -

Le restaurant municipal accueille les élèves de l'école Saint Joseph en période scolaire. Le conseil a approuvé les modifications des modalités d'accueil (rappel de l'obligation de respect du règlement intérieur du restaurant, interdiction de retirer un enfant pendant le temps du repas, interruption du service de restauration en cas de force majeure)

#### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE L'ECOLE SAINT JOSEPH

Le conseil a approuvé la convention de mise à disposition de personnel pour la surveillance et les trajets des élèves sur les temps périscolaires

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2021

Les délibérations sont consultables sur [www.guignen.fr](http://www.guignen.fr)

### TRANSFERT COMPETENCE MOBILITES

Vallons de Haute Bretagne Communauté devrait prendre la compétence « Mobilité » ; à savoir : les services réguliers de transport public de personnes, les services à la demande de transport public de personnes, les services de transport scolaire, les services relatifs aux mobilités actives (ou contribution à leur développement), les services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur (ou contribution à leur développement) et les services de mobilité solidaire. Les communes sont invitées à se prononcer. Le conseil de Guignen a donné un avis favorable.

### FINANCES LOCALES - MARCHES

#### TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES ANNEE 2021-2022

Le conseil a approuvé les tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2021/2022. Le détail est accessible sur le site de la commune.

#### PARTICIPATION CHARGES DE FONCTIONNEMENT CLASSE U.L.I.S., COMMUNE DE CREVIN

La commune participera au financement de la scolarité d'un enfant de Guignen scolarisé à Crevin dans une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) en versant la somme de 421,99€.

#### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LEGIMARCHES AVEC V.H.B.C

VHBC a acquis un logiciel de rédaction des marchés publics LEGIMARCHES géré par la société BERGER-LEVRAULT qu'il propose de mettre à disposition gratuite des communes.

#### SAPEURS-POMPIERS DE GUIGNEN

Le conseil a approuvé la conclusion d'une convention à titre gratuit pour la mise à disposition d'un local à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Guignen et l'avenant à la convention de mise à disposition de la caserne des sapeurs-pompiers pour entériner la mise à disposition gratuite de la caserne. S'agissant toujours des pompiers, le conseil a décidé de ne pas surfacturer les inscriptions tardives des enfants de sapeur-pompiers volontaires aux services périscolaires.

### RESSOURCES HUMAINES

#### ARGENT DE POCHE 2021

Les jeunes peuvent effectuer des missions ponctuelles et de proximité pour une commune durant les vacances de l'été 2021. Les domaines d'intervention de ces chantiers peuvent être divers : petits travaux de peinture, arrosage, tonte de pelouse, entretien de locaux ou de l'espace public, tâches administratives, rangement de livres à la médiathèque, etc... Le conseil a approuvé la convention avec VHBC qui détaille les modalités administratives du dispositif.

### URBANISME

#### RENONCIATION A PREEMPTION

Le conseil a renoncé à préempter la propriété bâtie située au 1 rue des Coquelicots (XH222).

#### RETABLISSEMENT DE LA VOIRIE AU LIEU-DIT LE VAL

Le conseil a entériné la régularisation foncière du chemin rural situé au lieu-dit Le Val par la vente à l'euro symbolique.

#### LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSION D'UN CHEMIN RURAL AU LIEU-DIT LE BIFFOUE

Le conseil a approuvé le lancement d'une enquête publique en vue de céder une partie du chemin rural n°162 situé entre les parcelles K01576, XK50, XK49 et XK45 d'une superficie d'environ 347m<sup>2</sup> au prix de 6€/m<sup>2</sup>.

#### LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CESSION FONCIERE RUE DU CORMIER

Le conseil approuvé le lancement d'une enquête publique visant à céder une portion (30m<sup>2</sup>) de la rue du Cormier à des propriétaires riverains pour 120€/m<sup>2</sup>.

#### INCORPORATION DU BIEN SANS MAITRE DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Les parcelles XA160 et ZH124 situées respectivement aux lieux dits à Lande de Couroue et à L'Evardière sont sans propriétaire. Le conseil municipal a approuvé leur incorporation dans le domaine communal. Leur usage futur sera à déterminer.

## ENFANCE / JEUNES

#### MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES SERVICES PERISCOLAIRES MUNICIPAUX

Les repas spécifiques (végétarien, sans porc, sans viande..., et de manière générale hors menu prévu et hors PAI) ne sont plus acceptés à la rentrée 2021/2022, ce pour des raisons d'organisation au restaurant municipal. Satisfaire ce type de demande demandait au personnel de cuisine un travail supplémentaire et au personnel de service une vigilance accrue. Les contraintes et normes diverses ainsi que l'accroissement des effectifs sont tels que le conseil municipal a entendu alléger le personnel d'une contrainte qui n'était pas une obligation réglementaire.

#### ANIMATION JEUNESSE CANTONALE 2021

VHBC ayant renoncé à organiser au niveau intercommunal l'AJC pour l'été 2021, du fait de la crise sanitaire et des incertitudes liées, les communes de Guichen et de Guignen se sont rapprochées et la mairie de Guichen a accepté d'accueillir, comme en 2020, les jeunes de Guignen et de prendre en charge les frais de navette pour faciliter le quotidien des familles. Une convention sera signée prochainement.

## CULTURE

#### CONVENTION DE PRET D'UN OUTIL D'ANIMATION A LA MEDIATHEQUE

La Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine mettra à disposition un outil d'animation intitulé « Sauvons les abeilles ». Cette exposition sera visible pendant les horaires d'ouverture de la Médiathèque du 29 juin au 28 juillet 2021.

#### MEDIATHEQUE – TARIFS POUR LES VENTES DE LIVRES ET CD

Depuis 2018, la Médiathèque organise tous les ans en septembre une vente de documents issus du désherbage (documents retirés des collections), et de dons de particuliers. Le conseil a entériné les tarifs des ventes ; à savoir : 1,50€ le livre adulte et adolescent (documentaire, BD et roman) ; 1 € le CD et le livre jeunesse (documentaire, BD, album, conte et roman) ; 0,50 € la revue tout public.

### BRUIT ET RESPECT DE LA TRANQUILLITE D'AUTRUI

La circulaire préfectorale préconise que l'utilisation d'engins bruyants de jardinage ou de bricolage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... est autorisée dans les plages horaires suivantes :

Jours ouvrables :  
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedis :  
9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et jours fériés :  
de 10h à 12h



### STATIONNEMENT CAMPING-CAR

Les camping-cars, comme tout véhicule automobile de moins de 3,5 tonnes, ne peuvent stationner au même endroit pour une durée excédant sept jours. Au-delà du délai de sept jours, la verbalisation du conducteur est possible et le véhicule peut être enlevé en vertu de l'article L.417-1 du Code de la Route



## MOUVEMENT DE PERSONNEL



Nous avons dit « au revoir » à Anne-Laure PACORY qui s'est investie professionnellement à la Médiathèque de Guignen aux côtés d'Audrey GALBÈS, responsable, pendant un peu plus de 6 ans, pour finalement prendre la responsabilité de la médiathèque de Saint-Senoux en avril dernier. Elles ne perdront pas ce lien professionnel puisqu'elles se retrouveront dans les échanges du réseau des médiathèques du territoire de VHBC. Depuis le 28 avril, une nouvelle tête est arrivée, il s'agit

de David SAUVINEAU. Nous lui souhaitons la bienvenue. Il remplacera cette dernière pour les fonctions d'accueil et conseil du public, gestion de la ressource documentaire, participation au développement des animations, communication autour des activités de la médiathèque.



Suite au départ du responsable service technique (RST) en septembre 2020 par voie de mutation, le poste a été occupé par intérim afin d'accueillir avec plaisir Samuel BEAUJOUAN qui a pris la relève dès le lundi 3 mai 2021. M. BEAUJOUAN nous arrive des Côtes d'Armor sur des fonctions similaires. Le rôle du RST est large et celui-ci a notamment pour missions la mise en œuvre des projets politiques, la coordination /planification et suivi des travaux /des achats de matériels, la participation à la constitution des dossiers de marchés publics, le management et pilotage du service (10 agents).



En ce mois de juin, les services administratifs de la mairie voient partir Céline MALABOEUF, agent comptable / accueil et assistance administrative. Nous la remercions pour son investissement durant 5 années au sein de nos services et auprès des citoyens guignenais toujours avec beaucoup de compréhension et une grande gentillesse.



## 2ème trimestre 2021

> Déclaration préalable

22/01/2021	<b>LEGENDRE Romain</b>	54 Ter rue Gicquel	Muret
26/01/2021	<b>BOUGEARD Vincent</b>	9 Bis Rue de Lassy	Piscine
29/01/2021	<b>ROUSSEVILLE Sylvain et Maryline</b>	7 Cohignac d'ahaut	Extension habitation
09/02/2021	<b>DEMANGEON Frédéric</b>	2 Les Métairies	Création ouverture et habillage pignon ardoises
09/02/2021	<b>LETOURNEL Julien</b>	1 Rue des Piliers	Changement menuiseries extérieures
09/02/2021	<b>ENVIRONNEMENT DE France - VIGNER Kévin</b>	15 La Fonchais	Installation de panneaux photovoltaïques
11/02/2021	<b>MAGNIER Lionel et LEGOUVERNEUR Florentine</b>	12 Rue des Vendanges	Clôture
11/02/2021	<b>TOURE Zeineb</b>	3 Rue des Dames	Fenêtres de toit et menuiserie
16/02/2021	<b>DUVAL Jimmy et Delphine</b>	20 Cohignac d'ahaut	Extension habitation
23/02/2021	<b>BRAULT Cédric et BRAULT BLINO Delphine</b>	14 Rue du pressoir	Clôture
23/02/2021	<b>SAVIDAN Anne</b>	39 Le Patis Chesnot	Pergola
23/03/2021	<b>BORDIER Mickaël</b>	8 Rue du Cep	Clôture
23/03/2021	<b>LE FOULGOC Killian</b>	2 Rue du Chai	Clôture
23/03/2021	<b>LE JOLY Sylvain</b>	87 Rue Gicquel	Clôture
23/03/2021	<b>BOUGUEN Gaël</b>	75 Rue Gicquel	Clôture
23/03/2021	<b>ROYER Valentin</b>	6 Rue de la Vigne	Clôture
23/03/2021	<b>GARNIER Patrick</b>	22 Rue du Pressoir	Clôture
23/03/2021	<b>TCHA Lu</b>	12 La Courtinière	Véranda, isolation extérieur, ouvertures, fenêtre de toit, portail et clôture
23/03/2021	<b>LUKIC Cédric</b>	2 Le plessis Thuaux	Fenêtre de toit et remplacement ouvertures
23/03/2021	<b>FISCHER Michel</b>	82 Rue Gicquel	Isolation mur par l'extérieur
23/03/2021	<b>GUILLEME Jean-Claude</b>	12 Rue des Goélands	Pergola et Abri
24/03/2021	<b>LETOURNEL Jean Pierre</b>	53 Rue Gicquel	Division en vue de construire
25/03/2021	<b>BIGOT Michel</b>	77 Crapaudel	Pergola
02/04/2021	<b>BELLAMY Alexis</b>	10 La Ménagerais	Modification façade, création ouvertures et extensions
08/04/2021	<b>TANGUILLE Romuald</b>	56-58 La Lande du Ca	Division en vue de construire
12/04/2021	<b>COUYSSAC Didier</b>	2 Rue des Vendanges	Clôture
13/04/2021	<b>PUIG Julien</b>	21 Le Biffoué	Garage (refus)
15/04/2021	<b>LIVET Nicolas</b>	35 Bis Rue du Cormier	Clôture
15/04/2021	<b>TURQUETY Johan</b>	64 Le Vaurouault	Fenêtre de toit
17/04/2021	<b>GUEGAN Cyril</b>	1 Le Bois Pipault	Extension habitation
17/04/2021	<b>CONVERS Bertrand</b>	Les Petits Champs	Panneaux photovoltaïques
17/04/2021	<b>PITRE Sophie</b>	15 Rue du cormier	Remplacement porte garage et fenêtre
19/04/2021	<b>VERON Auguste</b>	20 La Ragotière	Clôture
21/04/2021	<b>BRETON Daniel</b>	6 Rue du Chai	Abri de jardin
27/04/2021	<b>FLAGEUL Alain</b>	16 Rue Gicquel	Piscine
27/04/2021	<b>CHAPRON Sébastien</b>	12 Rue du Chai	Clôture
27/04/2021	<b>SCORDIA Thierry</b>	5 Le Chantorel	Piscine
27/04/2021	<b>FOMENTOUX Bernard</b>	10 Rue des Lauriers	Modification clôtures et ouvertures
11/05/2021	<b>CALLIEREZ Mathieu</b>	31 rue Gicquel	Fenêtre de toit
11/05/2021	<b>POULAIN Jessica</b>	1 rue de l'épine	Carport
11/05/2021	<b>RIEUX Samia</b>	3 Rue de la Treille	Clôture
11/05/2021	<b>LEFEUVRE Steeven</b>	83 Bis Crapaudel	Clôture
11/05/2021	<b>GAIGNOUX Arnaud</b>	4 Caron	Portail
11/05/2021	<b>EVEN Franck</b>	9 Impasse Julienne le Vieil	Clôture
11/05/2021	<b>MAGNIER Lionel et LEGOUVERNEUR Florentine</b>	12 Rue des Vendanges	Clôture
12/05/2021	<b>BAYON Joseph</b>	51 Rue du Cormier	Carport et Clôture

## > Permis de construire

19/01/2021	<b>GAEC SOANDE- ABLAIN Denis</b>	La Fonchais	Construction bâtiment agricole – Toit Photovoltaïque
22/01/2021	<b>SIMON Christophe</b>	95 Crapaudel	Construction garage
01/02/2021	<b>LEFRAIS Sébastien et Anne</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
15/02/2021	<b>GHEZALI Teddy et FRALIN Mélanie</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
18/02/2021	<b>ROUX Philippe</b>	12 Rue Gimbert	Rénovation et extension maison individuelle
08/03/2021	<b>MONBOUSSIN Bertrand et SERGENT Lucie</b>	La Cohardière	Extension et rénovation habitation
17/03/2021	<b>MEREL Géraldine, NOBLET Jeannine et PERON Sophie</b>	Rue du Cormier	Construction maison individuelle
23/03/2021	<b>D'HEPPE Madeleine</b>	7 La Monnerais aux corvaisiers	Construction hangar agricole
27/03/2021	<b>SCI MARCHIX – CHEVAL Freddy</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
09/04/2021	<b>FROMENTOUX Bernard et Martine</b>	Rue du Cormier	Construction maison individuelle
12/04/2021	<b>BROSSAY Aurélien et Julie</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
12/04/2021	<b>MENGUY Sébastien</b>	8 La Monnerais aux chaussons	Construction garage et clôture
13/04/2021	<b>VERDYS Justine et MOY Dylan</b>	Le Bois Louet	Rénovation d'une longère
20/04/2021	<b>MARCHAND Patrice et Catherine</b>	Zac de la vigne	Construction maison individuelle
21/04/2021	<b>PIOLIN Ludovic et DUBREUIL Tiphanie</b>	Zac de la Vigne	Construction maison individuelle
21/04/2021	<b>RICHARD Florian et LEGENDRE Léa</b>	La Brulonnaière	Construction maison individuelle
28/04/2021	<b>PRIOUL Philippe et Valérie</b>	93 Bel air	Construction garage

## CLOTURES



De nombreuses clôtures sont installées sans autorisation, alors qu'il est nécessaire de faire une déclaration préalable (cerfa n°13703\*07) car la Commune a délibéré en faveur de l'instauration d'une demande préalable pour l'édification d'une clôture.

La Commune rencontre également de nombreuses difficultés sur les hauteurs de clôtures sur rues qui sont limitées, sur l'ensemble de la commune, à 1m40 (sauf le zonage UA = zone artisanale, la zone Uec = développement commercial hors périmètre de centralité et la zone Ul = équipement et loisirs).

Si vous construisez une maison individuelle, vérifiez dans votre permis de construire si les clôtures sont indiquées. Si par contre vous voulez modifier la clôture indiquée, vous devez déposer une déclaration préalable en 2 exemplaires en mairie.

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous aider dans vos droits et démarches, sur rendez-vous.

## BIENS VACANTS ET PRESUMES SANS MAITRE

(AU TITRE D'UNE SUCCESSION OUVERTE DEPUIS PLUS DE 30 ANS)

Les biens sans maître sont des biens immobiliers vacants, dont le propriétaire est soit inconnu (aucun titre de propriété publié au fichier immobilier ou au livre foncier, aucun document cadastral), soit disparu, soit décédé.

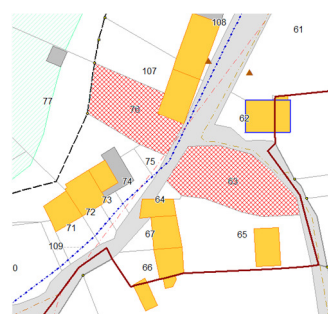
La commune lance une opération de reprise des biens sans maître. Il s'agit de biens pour lesquels la succession est ouverte depuis plus de 30 ans et pour lesquels aucun successible ne s'est présenté.

Vous êtes concerné ou vous connaissez le propriétaire, faites-vous connaître auprès de la mairie

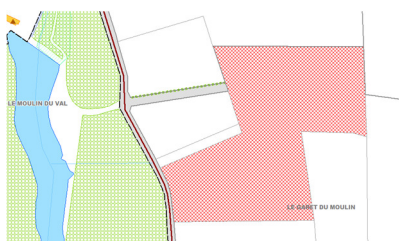
Bien bâti YX108 sis « Le Val »



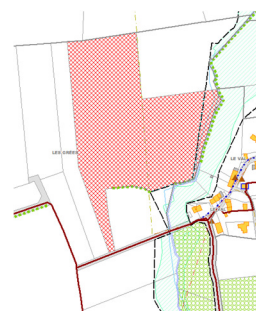
Bien non bâti YX63 et YX76 sis « Le Val »



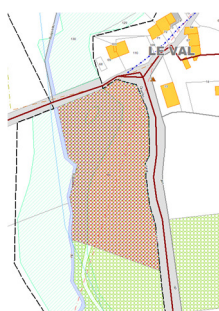
Bien non bâti ZW6 sis « Le Caret du Moulin »



Bien non bâti YX81 sis « Les Grées »



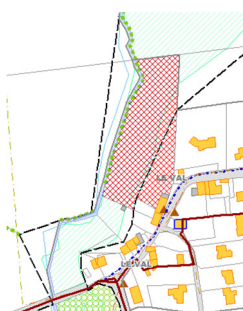
Bien non bâti YV98 sis « Le Moulin du Val »



Bien non bâti YX83 sis « Les Grées »



Bien non bâti YX55 sis « Le Val »



Bien non bâti ZE47 sis « Le Clos de la Lande »



## Prix FACILE à LIRE Bretagne 2021

La Médiathèque de Guignen participe pour la 1<sup>ère</sup> année au Prix « Facile à lire » Bretagne 2021 organisé par *Livre et lecture en Bretagne*. Le prix est ouvert à tous ; les livres « Facile à Lire » s'adressent également aux personnes éloignées de la lecture, ou tout simplement fatiguées, qui manquent de temps, et qui souhaitent renouer avec elle.

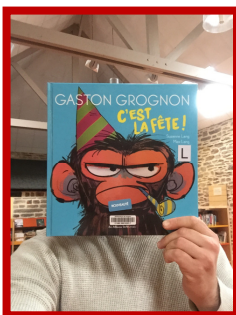


Venez découvrir les 8 titres de la sélection et votez pour votre titre préféré jusqu'au 28 août 2021 !

La sélection est également disponible dans les médiathèques de Goven, Guipry-Messac, Saint-Senoux et Val d'Anast.

## PARTIR EN LIVRE

Cette année, l'édition nationale *Partir en livre* qui fête la littérature jeunesse se déroulera du 30 juin au 25 juillet. L'équipe de la Médiathèque s'associe à l'événement pour vous proposer des animations autour du thème « Mer et Merveilles ».



Au programme :

- Jeudi 8 juillet : Journée à la Prairie
- 11h : Spectacle *Echappons-nous à petits pas par Cie 10 doigts* : lectures et comptines en musique et langue des signes. Dès 6 mois
- 15h : Atelier carte postale autour d'albums de Sandra Le Guen. Dès 7 ans
- 16h30 : Dédicace et vente de livres avec Sandra Le Guen.
- Concours photo : partagez votre coup de cœur de littérature jeunesse et pensez-vous en photo comme David en exemple. Chèques-Lire à gagner !

### L'Agenda

De la Médiathèque

- **Du 30 juin au 28 juillet**  
Exposition « Sauvons les abeilles ! »  
Prêt de la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine
- **Jeudi 15 juillet**  
Atelier créatif « Fleur et abeilles » - Dès 8 ans
- **Du 3 au 21 août**  
Fermeture estivale

# Mémo

Infos / réservation : 02 99 92 89 14  
(sanitaire)

Mail : [mediatheque@guignen.fr](mailto:mediatheque@guignen.fr)

Abonnement annuel de date à date :

- > Abonnement individuel : 6€
- > Abonnement à partir de 2 adultes : 10€
- > Gratuité pour les moins de 18 ans

Horaires d'ouvertures (selon situation)

- Mardi > de 16h30 à 18h30
- Mercredi > de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
- Vendredi > de 16h30 à 18h30
- Samedi > de 10h à 12h30

Adresse : 1 allée du Champtorin.

*La médiathèque de Guignen fait partie du réseau des « Bibliothèques des Vallons » de VHBC.*

## JOURNEE CITOYENNE A LA VIGNE !



Le 20 mars 2021 a eu lieu une journée citoyenne dans le lotissement de la Vigne.

Cette journée est à l'initiative de 2 enfants du quartier, Hanaé MOREL, 10 ans et Noeline NEVEU, 11 ans.

Régulièrement en jouant, elles avaient remarqué beaucoup de déchets divers et variés, laissés sur différents chantiers de construction.

Avec l'appui de leurs parents et de différents voisins, une benne a été mise à disposition par la société Acanthe.

Sous un très beau soleil, et avec beaucoup de motivation, la benne s'est remplie tout au long de la journée.



Le groupe était constitué d'une quinzaine de riverains qui ont pu ramasser les différents déchets.

Tout c'est fait dans la bonne humeur.

**UN GRAND BRAVO**  
à vous mesdemoiselles  
pour cette très belle initiative !

Colette Corvaisier  
Conseillère municipale



## Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) des 4 Rivières & antenne MDPH

### ❖ Pour qui ?

Le CLIC /Antenne MDPH est un service gratuit et personnalisé d'information et d'orientation pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap (enfants et adultes) et leur entourage, habitant sur une des communes du Pays des Vallons de Vilaine.

### ❖ Quels sont les services proposés et pour quelles démarches ?

Le CLIC informe, oriente et accompagne dans les démarches en lien avec le maintien de l'autonomie.

Quelques exemples d'accompagnements proposés :

- Informations sur l'offre de services: aides à domicile, portage de repas, téléassistance, établissements (accueil de jour, hébergement temporaire ou permanent, accueil familial)...
- Aides aux démarches administratives en lien avec la perte d'autonomie: dossier APA, inscription en EHPAD, prestations des caisses de retraite...
- Renseignement sur les différentes prestations et accompagnement dans la constitution des dossiers auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : Cartes d'invalidité et de stationnement, Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Allocation Adulte Handicapé (AAH), Allocation enfant (AEEH) ...
- L'aide aux aidants

Des actions de prévention de la perte d'autonomie sont également proposées autour de thématiques comme la nutrition, la prévention des chutes, la conduite des séniors, le sommeil, la mémoire...

### ❖ Qui vous accompagne ?



Photo prise le 6 janvier 2020



L'équipe du CLIC vous propose un accueil gratuit et individualisé

### ❖ Où nous trouver?

Nous vous accueillons dans nos locaux à Guichen, de préférence sur rendez-vous. Nous proposons également des permanences délocalisées à Bain-de-Bretagne, Val d'Anast, Le-Sel-de-Bretagne, Grand-Fougeray et Guipry-Messac, uniquement sur rendez-vous.

### CONTACT

Tel : 02 99 52 01 59 – Bâtiment Le Reso - 26 rue du Commandant Charcot, 35580 GUICHEN

Mail : [accueil.clic.4rivieres@gmail.com](mailto:accueil.clic.4rivieres@gmail.com)

Ouvert le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

## Témoignage



La municipalité de Guignen concourt à diminuer le sentiment de solitude en développant des relations humaines au travers d'appels téléphoniques hebdomadaires, de visites à domicile régulières sur rendez-vous auprès des personnes isolées.

Pour se faire, une équipe de bénévoles s'est constituée.

Merci à elles pour leur motivation, disponibilité et bonne humeur.

Déjà les personnes rencontrées expriment leur reconnaissance et leur confiance face à ce lien humain.

Lors d'une visite à Madame C :

« *Alors quoi de neuf à Guignen ?* »

« *Je n'ai personne à qui parler, ça me fait du bien. J'y repense toute seule après.* »

« *Le sourire fait fondre la glace, installe la confiance et guérit les blessures.* »

## Solidarité

Le lien social reste plus que jamais un facteur clé.

Soyons vigilants à notre entourage.

Prenez régulièrement des nouvelles des personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide.

Si vous connaissez des personnes isolées, ou si vous-même êtes isolé(e), vous pouvez contacter la mairie au 02 99 92 20 63 ou [mairie@guignen.fr](mailto:mairie@guignen.fr)

Le registre des personnes isolées sert aussi au plan canicule.

## Permanence

Madame Michèle MAHÉ, adjointe au maire, chargée des affaires sociales, proposera à compter du mois de septembre 2021 une permanence en mairie le second mercredi de chaque mois de 14h à 16h, soit à partir du mercredi 8 septembre 2021 sur rendez-vous.

## Alcool assistance

L'association Alcool Assistance reprend ses réunions mensuelles à l'Espace Galatée à Guichen le 1er lundi de chaque mois de 17h à 18h30.

Les contacts sont : François MOUREAU 06 72 86 52 08 – [francois.moreau@neuf.fr](mailto:francois.moreau@neuf.fr)

Paule GAULTIER 06 72 90 21 38 – [paulegaultier@free.fr](mailto:paulegaultier@free.fr)

Marc HOURDEQUIN 06 11 37 95 86 – [hourdequin@free.fr](mailto:hourdequin@free.fr)

Les inscriptions sont faites lors des permanences

Michèle MAHE  
Adjointe aux affaires sociales

### SARL Patrick GARNIER

CLOISONS SECHES, ISOLATION

NEUF ET RENOVATION

POSE DE MENUISERIES

FAUX PLAFONDS

36, La Revachais – 35580 GUIGNEN

☎ 06 37 91 61 50 - 📠 02 99 92 25 24

@ : [patrickmariethe.garnier@orange.fr](mailto:patrickmariethe.garnier@orange.fr)

L' Hair Créatif

Virginie



Coiffeuse Visagiste  
Coloriste à domicile

Femmes  
Hommes  
Enfants

Guignen et ses alentours

06.17.29.27.28



## Par voie de conséquence

**B**ORDÉE D'ARBRES, dont quelques ifs centenaires, et envahie par des broussailles, ont dirait, par endroits, un ancien chemin creux. Mais, en vérité, c'est beaucoup plus que ça, puisqu'il s'agit d'une voie romaine. Mais, oui ! Certes, cette dernière est passablement oubliée des Guignenais de 2021, au moment où l'on prévoit la fin des travaux de mise à 2 x 2 voies de la RD 177 entre Rennes et Redon. Mais, elle est pourtant là, se présentant sous la forme de deux tronçons (plus exactement d'un tronçon interrompu en son milieu) de 600 m de longueur totale. Après avoir traversé le nouveau lotissement des Rosas, où l'on a retrouvé ses traces, lors des travaux de viabilisation, elle longe l'ouest du lotissement du Cormier puis, se dirigeant vers le nord, côtoie le bois des Demoiselles, en faisant parfois office de ruisseau, dans la direction de la route des Alouettes.

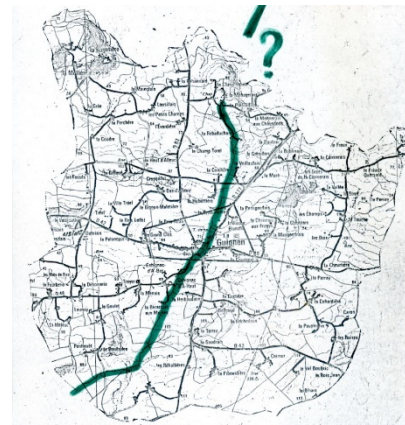
Mais tout d'abord, avant d'affirmer quoi que ce soit, il fallait être bien certain qu'il s'agissait d'une voie romaine. C'est pourquoi, à la fin des années soixante-dix, deux spécialistes, sollicités, vinrent travailler sur le terrain, au niveau de la Vigne. Or, par la nature et la position des matériaux employés, ils confirmèrent ce qui n'avait été jusque-là qu'une hypothèse. Il restait donc, en fonction de la connaissance que ces spécialistes avaient du réseau des voies romaines en Bretagne, à déterminer laquelle. Et, là encore, ce fut facile, car il ne pouvait s'agir que de celle reliant *Condate* (Rennes) à *Duretia* (Rieux). En effet, certains tronçons avaient déjà été localisés dans d'autres communes, laissant de grands vides où son tracé restait incertain. Guignen se trouvant dans l'une des zones pressenties... Bingo !



*L'ancienne voie romaine dans son état actuel*

Deux tronçons de voie romaine authentifiés sur le territoire de la commune, c'était déjà bien et tout le monde s'en contenta, avec l'espoir, cependant, de trouver le reste, un jour ou l'autre. On en était donc là, lorsque, il y a peu de temps, un examen minutieux du premier cadastre, prescrit par Napoléon, mais achevé, compte tenu de l'ampleur de la tâche, en 1832, apporta fortuitement du nouveau. En effet, sur l'un des 42 feuillets de ce précieux document, au sud-est de Guignen, la route qui, venant de Penhouët mène à Joie en Mernel, est qualifiée, dans son dernier tronçon, à la sortie de la commune, d'« *ancien grand chemin de Redon à Rennes* ». Or, bon sang, mais c'est bien sûr ! L'ancien grand chemin de Redon à Rennes n'était autre, jadis, que la voie romaine... Re-bingo !

Dès lors, on put aisément retrouver sur la carte, dans le réseau des chemins, avant remembrement, le tracé de notre voie. Elle traverse le ruisseau de la Lande de Masseleuc au nord-ouest de la Fonchais, passe à l'est de la Bézardais aux Moines, puis de Cohignac d'Ahaut — villages connus pour leur occupation gallo-romaine — et rejoint la route de Mernel, au sanctuaire de Notre-Dame de toute Consolation. Mais, emporté par l'élan, on peut aussi bien, compte tenu des tronçons avérés, prolonger vers le nord notre voie jusqu'à la Rebaduchais, et même la Prétendais. Reste alors à découvrir l'endroit où elle franchissait le Canut. Mais, ne nous emballons pas. Si ce tracé est tout à fait plausible, il ne représente cependant, jusqu'à obtenir une confirmation scientifique, qu'une séduisante hypothèse.



*Tracé présumé de la voie romaine de Rennes à Rieux, sur le territoire de Guignen*

Maintenant, quant à pouvoir dire en quelle année notre voie romaine a été réalisée, alors là, il ne faut quand même pas trop en demander ! On sait cependant qu'après la conquête de la Gaule par César, en 52 av. J.-C., le premier soin des Romains fut de créer des voies de communication, afin d'asseoir leur domination sur la nouvelle province. Ils aménagèrent ainsi un réseau de quelque 20 000 km (un travail de Romains, au pied de la lettre), entrepris sous le règne de l'empereur Auguste et globalement achevé sous celui d'Antonin le Pieux. Or, comme on sait que ce dernier mourut en 161 apr. J.-C., on peut bien penser que la construction de la voie romaine de Rennes à Rieux date du début de notre ère et attribuer à ce qu'il en reste l'âge approximatif de deux mille ans.

Et pourtant, il n'est pas exclu que cette voie soit plus ancienne encore. En effet, l'expression employée de *voie romaine*, ne doit pas laisser croire qu'en arrivant, les Romains ont dû tout créer à partir de rien, et qu'avant eux la Gaule n'était qu'un pays de sauvages où chaque tribu piétinait dans son coin. Bien au contraire. Au fil du temps, depuis la préhistoire, les hommes avaient établi un réseau de pistes permettant de réaliser des échanges commerciaux. C'est ainsi que des haches en pierre polie, fabriquées il y a 5 000 ans à Plussulien (de nos jours Côtes-d'Armor), ont pu être découvertes jusqu'en Belgique, en Angleterre et en Suisse. Ceci pour dire que, le site de Guignen ayant été habité depuis 4 500 à 6 000 ans, notre voie a très bien pu reprendre le tracé d'un chemin préexistant.





Cette hypothèse n'en diminue pas, pour autant, le mérite des Romains. Et, s'ils se sont servis du tracé d'un chemin déjà en usage, ils ont eu le talent incontestable de construire leur voie selon des techniques éprouvées, permettant d'en assurer la durabilité. De fait, destinées à supporter des charges pouvant aller jusqu'à 500 kg, les voies, telles que celle qui nous occupe, étaient constituées d'une superposition de couches de sable ou d'argile tassées et de lits de cailloux de taille moyenne, puis, aux abords des agglomérations, de pierres posées à plat et liées par du sable ou du gravier. Rectilignes aussi souvent que c'était possible, et d'une largeur moyenne de cinq à huit mètres (non compris les fossés et les talus éventuels), elles étaient aussi légèrement bombées, afin d'évacuer les eaux pluviales.

Pour ce qui est de la signalisation, ces voies étaient jalonnées de hautes bornes milliaires en pierre ou en bois, disposées tous les milles de 1 480 m, ou toutes les lieues de 2 222 m. Leur partie supérieure comportait une inscription mentionnant le nom de l'empereur sous le règne duquel la route avait été construite, et des indications de distances. Et, tout comme, de nos jours, le point zéro des routes de France se trouve à Paris, sur le parvis de Notre-Dame, un milliaire en bronze doré se dressait à Rome sur le Forum, remplissant le même office pour toutes les voies romaines. Or malheureusement, la vérité oblige à dire qu'on n'a pas retrouvé de milliaire entre Rennes et Rieux. Mais, après vingt siècles, on peut comprendre qu'ils aient pu être dispersés, détruits ou réemployés dans la construction de bâtiments divers.



Exemple de borne milliaire

La rapidité des déplacements sur une telle voie ? Elle est — ce qui n'est déjà pas si mal — couramment estimée à 75 km par jour. C'était, en effet, la vitesse généralement admise pour les courriers du service des postes de l'administration impériale, le *kursus publicus*. D'autre part, certains historiens ont cru pouvoir affirmer qu'à cette époque la circulation se pratiquait sur le côté gauche de la chaussée, afin de permettre aux cavaliers de dégainer rapidement leur glaive. Mais, si elle est avérée, cette convention, premier article d'un code de la route rudimentaire, ne devait s'appliquer qu'en cas de croisement. Car, la densité du trafic, à l'époque bien éloignée de connaître des heures de pointe, comme celle de l'actuelle RD 177 (14 000 véhicules par jour), amenait à circuler le plus souvent au milieu de la voie.

Quant à son tracé général, à la sortie de Rennes, la voie vers Rieux était d'abord indifférenciée de celle menant à Nantes. Elle la quittait à la Croix Robert, par le chemin de la Pilate, qui aboutissait à la Ville en Pierre (magasin *Castorama*). Puis, elle franchissait la Vilaine à Pont-Réan, grâce à un pont à piles de pierre et à travées de bois, qui se trouvait au même endroit que le pont actuel. Lors de la construction de ce nouvel ouvrage, on trouva d'ailleurs dans le fleuve un grand nombre de pièces de monnaies gallo-romaines. À Guichen, notre voie passait par le village de Saint-Marc, qui semble avoir été le site du premier bourg où se dressait l'ancienne église. À noter qu'à Lohéac, elle coupait les voies Angers-Carhaix et Nantes-Corseul, faisant de l'endroit un carrefour important, ne nécessitant, à l'époque, ni échangeurs, ni ronds-points. Puis, se dirigeant vers Lieuron, Pipriac, Bruc-sur-Aff, Saint-Just, Renac, Bains-sur-Oust, elle passait au nord-ouest de Redon, avant de parvenir à Rieux.

Construite selon une technique éprouvée, notre voie romaine est restée utilisée bien longtemps après la chute de l'empire romain, en 476. Ce ne fut certes pas sans y avoir mené, au fil des temps, de nombreux travaux d'entretien et de réparation. D'ailleurs, au printemps de 1789, lorsque, répondant au vœu de Louis XVI, les Guignenais du tiers état rédigeaient un cahier de doléances, ils demandèrent tout de suite, dans le troisième article, que « *la corvée en nature soit définitivement (sic) supprimée* », tout en critiquant ouvertement « *ceux qui ont régis (re-sic) les travaux pour l'entretien des grands chemins* ». Bref, faisant figure de colonne vertébrale de la paroisse, qu'elle traversait du nord au sud-ouest, cette voie demeura le seul chemin reliant Rennes à Redon, jusqu'aux années précédant la Révolution.

C'est en effet, à partir de 1753, que le duc d'Aiguillon, alias Emmanuel Armand de Vignerot du Plessis de Richelieu, arrière petit neveu du cardinal, et gouverneur, commandant en chef de Bretagne, entreprit de faire construire, à des fins économiques et militaires, un nouveau réseau routier dans la province. Et, le *grand chemin de Redon à Rennes*, actuelle RD 177, dans sa version originelle, en faisait partie. De fait, on sait que le profil de la route aux *Rochers Rimbons* (sic), à Guipry, en limite de Guignen, fut défini en 1765. À Pont-Réan, l'actuel pont (classé aujourd'hui monument historique) date de 1767, quant à celui enjambant le Canut, qui donna son nom au lieu-dit du *Pont de Canut*, sa reconstruction était déjà à l'étude, en même temps qu'une petite rectification du cours d'eau, en 1788.

Au fil de sa longue existence notre voie romaine dut, bien sûr, connaître le passage de nombreux personnages et être le théâtre de maints faits divers. L'histoire locale n'en a, hélas, pas gardé la mémoire. Pourtant, il y a un événement qui, par déduction, s'y est très vraisemblablement déroulé. En effet, pour se rendre de Lohéac à Rennes, le chemin direct a toujours — au XV<sup>e</sup> siècle, comme aujourd'hui — passé par Guignen. Dès lors on peut raisonnablement penser que, se rendant à Rennes afin d'y être couronnée duchesse le lendemain, la jeune Anne de Bretagne (alors âgée de onze ans), qui, avec sa suite, avait passé la nuit au château de Lohéac, dut traverser Guignen en empruntant notre voie romaine. C'était le 9 février 1489, et un samedi.

Jean-Pierre VACHE

## APPEL À PROJETS : BUDGET PARTICIPATIF GUIGNEN 2021

Pour 2021, la commune a voté un budget participatif de 5000€. Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel les citoyens imaginent des projets qui pourront améliorer leur cadre de vie tout en présentant un intérêt collectif.

Tous les habitants de plus de 15 ans de Guignen peuvent donc librement retirer un dossier en mairie en libre-service à l'accueil. Celui-ci devra être clairement exprimé, réalisable et servir l'intérêt collectif. Il sera à déposer sous pli en mairie dans la boîte prévue à cet effet au plus tard le 15 septembre 2021.

Les projets retenus par le comité du budget participatif seront soumis au vote des habitants. Ce comité est composé d'élus locaux et d'habitants de la commune. N'hésitez pas à faire parler votre créativité.



### BALADE ZÉRO DÉCHET

Le samedi 29 mai, les associations ainsi que les administrés se sont retrouvés autour du projet zéro déchet de la médiathèque. Plus de 80 personnes se sont réunies pour une balade écologique dans la commune, dans la joie et la bonne humeur. Le soleil aussi était au rendez-vous, pour le plus grand bonheur des participants. Le but était de rendre les rues de notre commune plus propres, en collectant tous les déchets se trouvant sur les différents parcours.

Ce projet est né d'un partenariat entre la Médiathèque, qui proposait un temps fort sur le thème du zéro déchet en avril et mai, et certaines associations de la commune, dont le club du Judo porté par son président Benoît Dinel, qui souhaitent montrer leur implication dans un projet citoyen malgré l'absence de contact avec leur public. Il a été rejoint par les associations de badminton, tennis de table, tennis et volley. Le SMICTOM a participé activement à cette marche pour l'environnement, en proposant des sacs poubelles, des gants ainsi qu'une balance pour la pesée finale. À la fin de la balade, les participants ont pu échanger leurs impressions autour d'un pot, organisé dans le respect des gestes barrières et des règles sanitaires en vigueur. La pesée des déchets collectés s'élève à plus de 200 Kg. La mairie remercie tous les participants pour leur implication citoyenne.

Isabelle CARLE,  
adjointe aux associations,  
à la médiathèque et à la jeunesse





### Les 3 classes de CM1/CM2

Depuis le mois de février, les trois classes de CM1/CM2 participent à un projet Batucada en partenariat avec la Musicole de Guichen. Carole, musicienne et intervenante, nous fait voyager au Brésil et nous fait découvrir les instruments de la Batucada, ensemble de percussions joué dans les rues et notamment lors du festival de Rio. Nous jouons donc des tamborims, des cloches à gogo, des maracas mais aussi du surdo, sorte de grosse caisse qui fait résonner les cœurs ! Nous apprenons aussi des chants brésiliens. La semaine commence en musique et dans la bonne humeur ! Nous espérons pouvoir présenter notre travail en fin d'année...

### Ateliers « balle au pied »

Les élèves de CE2 de Mme Dubois et de CE1/CE2 de Mme Viandier pratiquent, en cette dernière période scolaire, des ateliers de « balle au pied ». Ces ateliers sont réalisés en partenariat avec Eric Saindon, Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives. Tous les ateliers proposés sont abordés sous forme ludique pour maintenir l'engagement des élèves dans l'activité et amener du plaisir dans la pratique. Les séances ont été construites avec l'idée de progressivité (difficulté croissante), mais aussi de continuité avec des situations similaires ou identiques entre deux séances pour « fixer les apprentissages ». Les élèves ont ainsi pu prendre beaucoup de plaisir à s'exercer sur ces différents ateliers et les progrès sont déjà bien visibles.



### Nouvelle école

Les enfants de maternelle sont heureux d'avoir intégré leur nouvelle école. Ils ont découvert des classes spacieuses et lumineuses. Ils apprécient de travailler avec le tout nouvel outil informatique : le VPI : vidéo projecteur interactif. Pour fêter cette nouvelle rentrée, les « grands » élèves de cycle 3 nous ont présenté leur flash mob.



### Bureau :

La directrice de l'établissement, Madame Isabelle Minster, se tient à la disposition des parents. Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au 02.99.92.26.46 ou par mail : [ecole.0352403x@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0352403x@ac-rennes.fr)  
Les journées de décharge de la directrice sont : lundi et mardi.



### Projet Galette des rois MS-GS

Le lundi 25 janvier, les élèves de la classe de Nathalie et Sophie, en moyenne et grande section, se sont réunis pour fêter la Galette des Rois. Chaque élève avait confectionné une jolie couronne faite de pouvoir cuisiner cette année une bonne galette !

En espérant que leur revanche sera prise l'année prochaine et qu'ils inviteront les plus grands à déguster ce mets tant aimé de tous.

### Sécurité routière pour les CM2

Le vendredi 19 mars, les élèves de CM2 ont été invités à participer à une matinée de sensibilisation à la sécurité routière. Dans ce cadre, le passage d'un permis vélo a été proposé par la brigade de Guichen, avec le soutien d'Éric Saindon, éducateur sportif sur la commune. Cet atelier fait suite à quelques séances de sensibilisation aux rudiments du code de la route, dispensée par les enseignants de cycle 3, conformément aux programmes de l'Education nationale.

Sur place, les élèves ont été séparés en deux groupes afin de passer les épreuves de leur premier "permis de conduire" : une épreuve théorique avec des mises en situation en vidéo et un questionnaire, afin de vérifier les connaissances des cyclistes puis une épreuve pratique, avec un parcours vélo installé dans le gymnase.

Ce circuit a permis aux enfants de se déplacer comme sur la chaussée...et c'est avec une immense fierté que tous les élèves sont repartis, avec leur petit papier rose !



### Rencontre avec Maxime Derouen



Dans le prolongement de notre participation à Littéralouest en tant que jurés littéraires, nous avons reçu en classe, vendredi 2 avril, l'auteur et illustrateur Maxime Derouen. Pour préparer son intervention, nous avons travaillé à partir de son album intitulé : « C'était pour de faux ! ». Dans ce livre, nous avons relevé de nombreuses expressions contenant des noms d'animaux : « Monter sur ses grands chevaux, chercher la petite bête, prendre la mouche, dormir comme un loir... ». Ensuite, nous en avons cherchées d'autres à partir desquelles nous avons inventé des devinettes que nous avons illustrées et compilées dans deux recueils. Dès le début de la rencontre, Maxime Derouen s'est prêté au jeu interactif des questions-réponses. Il nous a parlé de son travail, de ses sources d'inspiration et de sa collaboration avec d'autres auteurs. Puis

il nous a présenté son nouvel ouvrage : « Le livre des secrets de mon dinosaure préféré ». Ensuite, nous nous sommes réunis autour de lui pour voir apparaître sous les traits de son porte-plume des silhouettes de dinosaures : diplodocus, stégosaure, tyrannosaure... Nous avons aussi dessiné chacun un dinosaure en suivant ses précieux conseils... Avant de nous quitter Maxime Derouen a réalisé deux magnifiques dédicaces sur les livres de la classe. Nous garderons un excellent souvenir de cette belle rencontre et de ce sympathique moment de partage littéraire.

### Parrainage TPS-PS et CM

Pour Pâques, les élèves de TPS/PS ont rendu visite aux CM, les élèves de M Garel. Ils ont offert un œuf fabriqué de leurs mains installé aux pieds d'une belle poule. Dans cet œuf, une surprise les attendait : des petits chocolats à partager. Les CM ont été très ravis de recevoir cette visite et ce cadeau. Tous ensemble, ils ont chanté de jolies chansons. C'était un très bon moment.

### Inscriptions Année scolaire 2021-22

Mme Fadet, le chef d'établissement de l'École Saint-Joseph, se tient à votre disposition pour tous renseignements en ce qui concerne les inscriptions des élèves pour la rentrée de septembre 2021 et janvier 2022. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, n'attendez plus. Vous pouvez dès à présent contacter Mme Fadet au 02.99.92.22.27 de préférence le jeudi et le vendredi ou par mail à l'adresse suivante : [eco35.st-joseph.guignen@e-c.bzh](mailto:eco35.st-joseph.guignen@e-c.bzh)

Au Collège Saint Joseph, l'année scolaire qui se termine a été synonyme de nouveauté.

En effet, nous avons intégré nos nouveaux locaux : sept classes lumineuses et chaleureuses réparties sur deux niveaux et un espace administratif accessible à notre nouvelle adresse : 15 rue des Forgets.

Ce projet a vu le jour grâce aux efforts conjugués des personnels de l'établissement et des membres de l'organisme de gestion qui ont œuvré depuis plusieurs années et particulièrement depuis un an et demi, durant tous les travaux de démolition puis de construction.

Quant à l'emménagement, il a été possible grâce à l'implication de nombreux parents qui ont donné temps et énergie pour que les élèves intègrent leurs nouvelles classes. L'esprit de partage est une réalité qui se vit au quotidien dans notre établissement, mais aussi dans ces moments exceptionnels.

Le bonheur de la découverte s'est lu dans les yeux des élèves et tous les membres de notre communauté sont fiers de travailler dans un ensemble scolaire dont le dynamisme permet la réalisation de projets variés, éducatifs et pédagogiques, mais aussi immobiliers.



Si l'inauguration, déjà repoussée, est entravée par les contraintes sanitaires, la visite virtuelle reste possible (sur notre site web) et les portes ouvertes de l'an prochain permettront à un plus grand nombre de découvrir nos nouveaux lieux de vie.

Nous sommes maintenant tournés vers l'aménagement de l'espace des professeurs qui reste inachevé. Pour ce faire, nous faisons appel aux dons : une cagnotte est ouverte et accessible sur notre site web [www.stjoguignen.fr](http://www.stjoguignen.fr).

Merci de votre générosité !



**DÉCORATION  
PEINTURE  
REVÊTEMENT  
RAVALEMENT**

**02 99 92 26 80**  
casadeco@hotmail.fr

**COUVERTURE – ZINGUERIE - RAMONAGE**  
Pose Vélux – Habillage Pignon  
Démoussage

**SARL Dominique CRÉTÉ**  
**Tél. 02 99 42 57 25**

35890 Laillé – Le Cleux      Fax 02 99 92 89 54  
35580 Guignen – Le Bignon



## COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DES ALLIÉS SUR L'ALLEMAGNE NAZIE

Toujours en format restreint par obligation, les cérémonies commémoratives ont quand même lieu à Guignen.

Cette année, le 8 mai revêtait un caractère particulier eu égard aux remises de décorations, dont la plus prestigieuse pour les sous-officiers et militaires du rang, la médaille militaire, laquelle a été conférée à deux anciens combattants d'AFN.

C'est le général (2S) Alain Lacorne, mandaté par le délégué militaire départemental, qui nous a fait l'honneur de participer à la cérémonie afin de procéder à la remise officielle de cette distinction.

Auguste Cloteaux et Robert Nogues appelés respectivement en 1957 au 9<sup>ème</sup> régiment de chasseurs parachutistes et 1956 au 5<sup>ème</sup> groupe de chasseurs à pied ont effectué un service militaire de 28 mois dont 22 en Algérie. Cités et décorés pour leur conduite au feu durant leur service, ils ont reçu à cette époque la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze.

60 ans plus tard, l'ensemble de leur parcours de soldat est enfin reconnu et concrétisé par le décret du président de la république leur conférant la médaille militaire.

Sylvain Labbé, a reçu la médaille du combattant volontaire OPEX. Cette décoration, réactivée en 1992, a été créée en 1953 pour récompenser les combattants volontaires appelés qui ont choisi spontanément de servir dans une unité combattante à partir de la guerre 1939-1945 puis Indochine et Algérie.

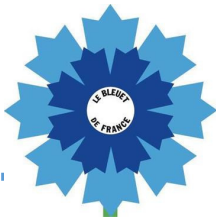
Appelé Volontaire Action Extérieure (AVAE) en 1993 au 1<sup>er</sup> RAMa, Sylvain Labbé est détaché en 1994 au 5<sup>ème</sup> régiment d'infanterie pour rejoindre la Bosnie pendant 6 mois. Il est également titulaire de la croix du combattant depuis 2015.

Thierry Cariou a été décoré de la croix du combattant. Ancien engagé volontaire de l'armée de terre (EVAT), il a effectué 18 années de service au 2<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de marine au Mans. Promu caporal-chef de 1<sup>ère</sup> classe en 2004 il a participé à de très nombreuses campagnes au Tchad, en Bosnie (2), en République Centrafricaine et au Kosovo ainsi qu'une mission à Dakar.

Honneur à ces soldats guignenais.

*Michel Besnier*





### QU'EST-CE-QUE C'EST ? A QUOI ÇA SERT ?

Le Bleuets de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité, en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. C'est une œuvre caritative intégrée depuis 1991 à l'ONACVG (office national des anciens combattants et victimes de guerre).

Depuis près d'un siècle, les fonds collectés par l'Œuvre Nationale du Bleuets de France (ONBF) visent à améliorer le quotidien de plusieurs milliers d'anciens combattants, de pupilles de la nation, de victimes de guerre et victimes du terrorisme.

Les « ventes » de bleuets les 11 novembre et 8 mai servent à financer des œuvres sociales leurs venant en aide.

D'où vient-il ?

En 1925, Charlotte Malleterre, fille du commandant de l'Hôtel des Invalides, et Suzanne Lenhardt, infirmière major, créent un atelier à l'Institut National de Invalides (INI). Les pensionnaires y fabriquent des bleuets en tissu qu'ils vendent sur la voie publique, un moyen de leur fournir une occupation et une source de revenus.

Pourquoi le bleuets ?

Il a été choisi pour illustrer la solidarité envers le monde combattant. Il rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus » sur les champs de bataille.

Pensez à eux à l'occasion des cérémonies commémoratives.

*Source : ONACVG*





## (L'eusses-tu cru ?)

**IL Y A 520 ANS :** Pour les besoins de sa politique, Louis XII jure solennellement, en 1501, d'unir sa fille Claude (âgée de deux ans), qu'il a eu avec Anne de Bretagne, à Charles de Habsbourg (futur Charles Quint), âgé de dix-huit mois. Mais, il omet soigneusement de préciser que, quelques temps avant, il avait rédigé une promesse, tenue secrète, selon laquelle il déclarait nul, par avance, tout engagement de sa fille avec un autre que le jeune François d'Angoulême (futur François I<sup>er</sup>) !

**480 ans :** En 1541, la paroisse de Bourg-des-Comptes se nomme Bourg-Con. Tout simplement. Une appellation qui la place curieusement aux antipodes de Combourg.

**370 ans :** À Rennes, au XVII<sup>e</sup> siècle les moines bénédictins de l'abbaye Saint-Melaine ouvrent leurs jardins du Thabor au public, ou, plus exactement, aux seuls hommes.

**310 ans :** En 1711, François Couperin inaugure l'orgue de l'actuelle chapelle royale du château de Versailles. Contre toute attente, après bien des vicissitudes, c'est aujourd'hui celui de l'église Saint-Martin, à Rennes.

**260 ans :** En 1761, Jean-Gilles du Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges natif de Saint-Pol-de-Léon, est reçu à l'Académie française. Il n'a, pour cela, rien fait de particulier, son principal mérite étant d'assurer la fonction de précepteur des futurs rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

**230 ans :** En 1791, le département de Mayenne-et-Loire est transformé en Maine-et-Loire, de même qu'est abandonné le système de préfecture tournante entre Angers et Saumur.

**220 ans :** Les filles de Camaret (et, sans doute, aussi le curé) assistent, en juillet 1801, aux essais, par l'ingénieur américain Robert Fulton, d'un petit sous-marin de 6,40 m, à rames et manivelle, baptisé *Nautilus*, dans la baie de Camaret. On présente le projet à Bonaparte, qui hausse les épaules.

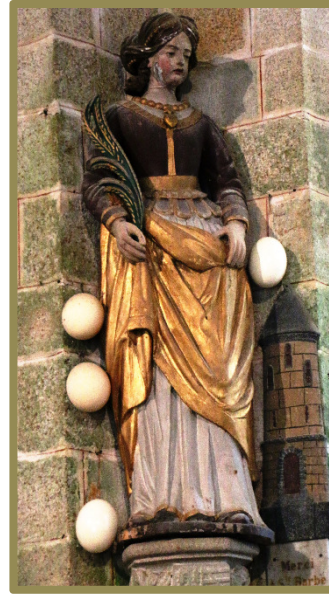
**210 ans :** En 1801, une diligence ne peut voyager « *qu'elle n'ait quatre soldats et un sergent sur l'impériale, armés de leurs fusils et munis de vingt cartouches, et qu'elle ne soit accompagnée, de nuit, par deux gendarmes à cheval.* » En outre, « *Tous cochers sont tenus d'être munis d'un couteau de chasse et de deux pistolets.* »

**190 ans :** Natif de Bain, le général et baron d'Empire, Thomas Chassereaux, qui a pris sa retraite à Paris, est heureux de recevoir à sa table les Bains de passage dans la capitale. Mais, son épouse, qui redoute d'entendre parler gallo tout une soirée, glisse parfois discrètement une pièce dans la main du visiteur en l'invitant à aller dîner au restaurant.

**130 ans :** Pourquoi, en 1891, dans son *Journal*, Jules Renard note-t-il, sans développer autrement sa pensée : « *George Sand, la vache bretonne de la littérature* » ? Mystère. Les romans de la dame se lisent-ils d'une traite ?

**120 ans :** La petite Jeanne Clérec, qui voit le jour à Brest, le 29 juillet 1901, épousera après la Première Guerre un soldat américain. Elle est ainsi la grand-mère de l'acteur Sylvester Stallone.

**90 ans :** En 1931, au Faouët (Morbihan), Jean-Marie Le Moing, ancien artilleur au Congo, dépose à titre d'*ex-voto* des œufs d'autruches dans la chapelle Sainte-Barbe. De fait, en danger durant un orage d'une rare violence, il avait supplié la sainte de le sauver, jurant de lui offrir ce qu'il trouverait sur son chemin. Et, il avait trouvé des œufs d'autruche.



*Sainte Barbe couvant ses œufs d'autruche du regard*

**80 ans :** À Cintré (12 km au nord-ouest de Saint-Jacques-de-la-Lande), les Allemands construisent un aéroport factice doté d'avions en bois, destinés à leurrer Américains et Anglais. Mais, cette (double) fausse piste ne trompe personne.

**70 ans :** En 1951, l'officine créée par Denise et André Pellois, tous deux pharmaciens, déménage de la rue des Piliers (auj. *Un instant pour soi*) vers son implantation actuelle. Ceci à la demande expresse de Mme Pellois qui souhaite davantage d'ensoleillement pour sa pharmacie.

**60 ans :** En 1961 c'est, contre toute attente, en grande partie à Nantes, passage Pommeraye, que Jacques Demy tourne son film chanté *Les Parapluies de Cherbourg*, avec Catherine Deneuve et Nino Castelnuovo, Musique : Michel Legrand.

**40 ans :** Fin août 1981, sur les murs des villes une publicité retient l'attention. Il s'agit d'une jeune personne en maillot de bain, qui pose devant la mer, en annonçant « *Le 2 septembre j'enlève le haut.* » Sans plus d'explications. Et, de fait, à la date annoncée, elle paraît les seins nus, en annonçant cette fois « *Le 4 septembre j'enlève le bas.* » Et, le jour dit, elle a bien retiré le bas, mais en se retournant face au large, avec pour légende « *Avenir : l'afficheur qui tient ses promesses.* » !

**30 ans :** « *Je t'appelle pour te dire que je n'ai rien à te dire et qu'il était urgent que je te le dise !* » En 1991, le premier téléphone portable commercialisé en France est le Bi-Bop.

Jean-Pierre VACHE



Malgré cette période si particulière, les membres du bureau de la section Fitness-Pilâtes-Multi gym restent mobilisés

La rentrée 2020 avait plutôt bien démarré mais malheureusement, les périodes de confinement se sont succédé entraînant l'interruption des cours en salle. 102 adhérents s'étaient inscrits aux différentes disciplines proposées par la section (Multi gym pour les enfants et Pilâtes et Fitness pour les adultes). C'est moins que l'année précédente (143).

Les séances de Fitness ont lieu les lundis et mercredis soir et les vendredis matin. Quant à la multi gym (enfants) et le Pilâtes, les cours se déroulent le jeudi soir. Il est possible d'effectuer 2 séances d'essai pour les nouveaux adhérents. Les cours adultes sont accessibles à toute personne, quel que soit son niveau. La section est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de trésorier qui va se libérer.

Pour la rentrée prochaine, nous comptons sur la mobilisation des habitants de la commune et ses alentours pour continuer à faire vivre notre section et toutes les associations de la commune ! Nous devons défendre nos associations pour qu'elles ne ferment pas et que tous les pratiquants quel que soit leur âge puissent continuer à se rencontrer, à se retrouver, à avoir cette activité physique et avoir ce lien social. N'oublions pas non plus les 3 animateurs qui sont salariés de notre section et pour qui nous souhaitons maintenir leur emploi.

Nous vous donnons rendez-vous au prochain forum des associations.

Contact : 06 61 65 73 87 ou [fitnessguignen@gmail.com](mailto:fitnessguignen@gmail.com)



Malgré la crise sanitaire qui a touché entre autres les clubs sportifs, l'USG Badminton n'a pas pour autant baissé les bras.

Une partie des membres du bureau, la commission « sponsoring » (photo 1) s'est retrouvée à plusieurs reprises pour réaliser un « Livret Info Bad » (photo 3). On y trouve toutes les actualités de la vie du club, des infos diverses ainsi que tous les partenaires sans qui sa création n'aurait pas été possible. Il sera disponible chez les commerçants et à la mairie. De même, une autre partie de l'équipe, la commission « communication et internet » a travaillé sur le nouveau site internet du club [www.usguignenbadminton.fr](http://www.usguignenbadminton.fr) qui a vu le jour début juin. En résumé, même s'il n'a pas pu être présent sur et autour des terrains, le bureau du club veut montrer à ses adhérents qu'il est toujours plein de motivation. Merci à lui.

Côté sportif, nous avons tout fait dès que les protocoles sanitaires nous le permettaient pour que nos jeunes puissent se retrouver sur les terrains de sport. Lors de cette reprise début mai, les retrouvailles se sont faites, en extérieur, avec beaucoup de plaisir. (Photo 2). Ces séances étaient encadrées par Eric, l'éducateur sportif communal et par Jérôme, notre entraîneur. Les adultes, eux, ont dû malheureusement attendre encore un peu pour taper le volant.

Comme les années précédentes, le club a organisé des séances d'initiation animées par Jérôme et quelques joueurs du club pour tous les jeunes des écoles de Guignen qui le souhaitaient.

Le club se prépare déjà à la saison prochaine et espère vivement que cette fichue crise sanitaire est désormais derrière nous afin de retrouver la liberté de nous exprimer dans notre sport favori qui est le Badminton. Nous serons à l'écoute de tous, aussi bien nos adhérents actuels que ceux qui aimeraient nous rejoindre dès l'année prochaine, pour apporter des réponses sur les répercussions de la saison 2020 - 2021 si particulière.

L'USG badminton vous souhaite un bel été, de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée au forum des associations mais aussi sur les terrains.

Sportivement,  
Philippe GIROT

06 79 00 67 59

[Usgbad35@gmail.com](mailto:Usgbad35@gmail.com)



Photo 2



Photo 1

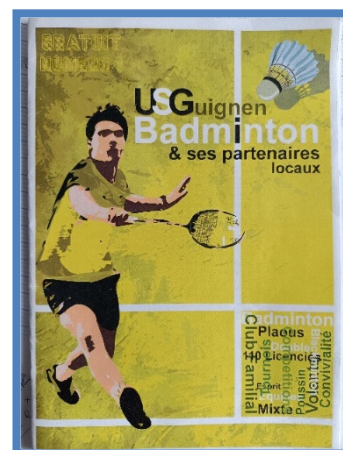


Photo 3

## LE JUDO-CLUB DE GUIGNEN POURSUIT SON ACTIVITE MALGRE LA COVID

Depuis le début de saison le club poursuit son activité en sachant évoluer au rythme des évolutions des contraintes sanitaires. Les cours ont lieu en extérieur, (avec un intermède dans le dojo en Décembre). De janvier à mi-mars l'équipe enseignante a accueilli les adhérents les mercredis et samedi après-midi. C'est avec joie que nous reprenons un rythme quasi normal les mardis et vendredi depuis mi-mars.

Il est à noter que près de 75% des judokas ont été au rendez-vous. Même si nous ne pratiquons pas du Judo au sens strict du terme et malgré la frustration, l'esprit de cohésion et de partage est là ! Bravo à tous.

Le 2 avril, dernier entraînement avant le confinement. Les cours reprendront dès que nous en aurons l'autorisation.



Lors de la dernière réunion de Bureau, notre Président Gaby JOLIVET a émis le souhait de passer la main en fin de saison. Jean LANGOUET prendra le relais pour l'année prochaine.

Nous le remercions pour son implication dans ses fonctions et c'est avec plaisir que nous le retrouverons au dojo dès que la salle rouvrira et que les adultes y seront admis.

Jean, adhérent du club depuis 2002 est ceinture noire et anime l'activité « renforcement musculaire » des ados depuis un an.

Quentin, co-animateur des cours du mercredi, continue à se former pendant cette période et passera très prochainement son CQP (certificat de qualification professionnelle)

Rendez-vous à tous dès la reprise des activités.

**PRENEZ SOIN DE VOUS ET RESPECTEZ LES GESTES BARRIERES**

Voici la recette d'un succulent gâteau qui été fortement apprécié par les enfants lorsqu'il a été servi au restaurant municipal « La Cantine des Saveurs ».

#### Ingrédients du gâteau de framboises et citron (6 personnes)

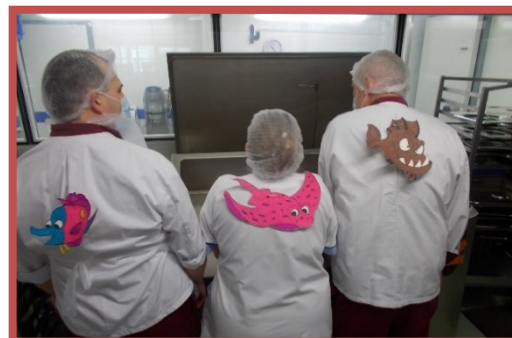
- 4 œufs calibre moyen
- 80 g de sucre semoule
- 40 g de farine type 55
- 10 cl de jus de citron
- Zestes de 2 citrons bio
- 2 c. à café de rhum (version pour les adultes !)
- 80 g de tapioca express
- 80 cl de lait
- 400 g de framboises (du jardin c'est encore meilleur)



#### Préparation de la recette

- Préchauffer votre four à 200 °C
- Dans un saladier, fouettez les œufs avec le sucre et la farine
- Ajouter le jus de citron, les zestes (le rhum pour la version adulte) et mélangez bien le tout.
- Faites cuire le tapioca express dans le lait.
- Au bout de 4 minutes, ajoutez la préparation précédente
- Mélangez le tout à feu doux jusqu'à épaississement du mélange.
- Beurrez un moule et étalez les framboises dans le fond.
- Versez ensuite la préparation dans le moule à mi-hauteur.
- Enfourez le tout pour 25 minutes
- Laissez refroidir et mettre au réfrigérateur
- Déguster frais (avec un coulis de framboises c'est encore plus gourmand)
- Un bon moyen de faire manger du tapioca aux enfants

Description et origine : Le tapioca est aussi appelé "perle du Japon". C'est une féculé utilisée en cuisine, produite à partir des racines séchées du manioc. Son goût est neutre. Le mot « tapioca » emprunté au portugais vient du tupi et du guarani (langues indiennes du Brésil) et signifie résidu séché. Le tapioca ordinaire se présente sous forme de grains irréguliers d'environ 3 mm.



Bon appétit, bonnes vacances à tous et à la rentrée de septembre

#### Calendrier

05 septembre Forum des associations

11 septembre Inauguration école Aimé Bailleul Rue des vergers

02 octobre Inauguration de la place Duché de Bricourt

08 octobre Repas du CCAS